

> Les mesures jeunes actifs du Plan Jeunes

FACE À LA CRISE, DES MESURES EN FAVEUR DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION DES JEUNES ONT ÉTÉ PRISES POUR 500 000 JEUNES PAR LE GOUVERNEMENT.



1 - Pour renforcer l'apprentissage, plusieurs mesures ont été prévues

- Le dispositif "Zero charges" sera étendu aux entreprises de plus de 10 salariés pour le recrutement de leurs apprentis
- une prime de 1 800 euros sera accordée aux entreprises de moins de 50 salariés pour l'embauche de tout apprenti supplémentaire
- Une aide de 1 000 euros pour les entreprises qui embauchent un jeune de moins de 26 ans en contrat de professionnalisation. Cette prime sera portée à 2 000 euros pour un jeune n'ayant pas le niveau bac.

2 - Pour permettre aux jeunes d'adapter leurs compétences aux besoins du marché, un programme de formation pour 50 000 jeunes est mis en place

50 000 jeunes de 16 à 25 ans, de niveau VI à Bac +3 inscrits à Pôle Emploi ou suivis par les missions locales, bénéficieront à la rentrée 2009 d'un programme d'accompagnement et de formation associant des périodes en entreprises et offrant aux

jeunes le statut, la protection sociale et la rémunération de stagiaire de la formation professionnelle.

3 - Aider à l'insertion durable des jeunes dans la vie active

- Aide de 3 000 euros pour les entreprises qui embaucheront en CDI des jeunes à l'issue de leur stage
- 50 000 contrats d'initiative emploi supplémentaires
- 30 000 contrats aidés supplémentaires dans le secteur non marchand pour permettre aux jeunes d'acquérir une première expérience et des compétences transférables dans le secteur privé.

4 - Pour l'embauche des jeunes dans les très petites entreprises : Zéro Charges

Cette mesure est applicable à toute embauche faite à temps plein ou à temps partiel, en CDI ou en CDD de plus d'un mois. L'exonération permet à l'employeur de bénéficier d'une exonération totale des charges patronales pour un salaire égal au SMIC. Au-delà du SMIC l'aide est dégressive jusqu'à un plafond de salaire égal à 1,6 fois le SMIC.

Le Service Public de l'Emploi (composé de la DRTEFP, DAFPIC, Conseil régional, Pôle Emploi, Agefiph, Afpaj) travaille actuellement sur la mise en œuvre d'un Plan d'actions régionales pour les jeunes. Un accord cadre régional sera prochainement signé par les membres du Service Public de l'Emploi, les partenaires sociaux et l'association des présidents des Missions locales PAIO. Vous trouverez tous les détails de cet accord cadre dans le prochain ARIFOR MAGAZINE.



Retrouvez le détail de ces mesures et les décrets du 15 juin 2009 sur : www.entreprises.gouv.fr/jeunesactifs/index.html

Appel à contribution

L'Arifor lance le 13^{ème} numéro de la revue Formation & Territoire sur le thème :

LE TRAVAIL EN RESEAU DANS LE CHAMP EMPLOI FORMATION PLUS VALUES ET CONTRAINTES

Le fonctionnement en réseau s'appuie sur le besoin que ressentent des individus, à un moment donné, de travailler ensemble devant le constat qu'ils ne peuvent résoudre seuls une situation.

Dans un environnement de plus en plus complexe et mouvant, comment en région Champagne-Ardenne, les acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion abordent-ils le travail en réseau, comment le pratiquent-ils ? Quelle en est la plus value pour les professionnels eux-mêmes mais aussi, quel en est l'impact pour les publics pris en charge dans le cadre de la démarche d'orientation et de formation tout au long de la vie ?

Quelle est la part de plus-value d'un réseau par rapport à ses contraintes de mise en œuvre ?

C'est à cette problématique que s'intéresse le prochain numéro de Formation & Territoire.

Les écrivains souhaitant partager leur expérience peuvent prendre contact auprès du GIP ARIFOR,

Véronique Jolly - tél : 03 26 21 99 44

La sortie de ce numéro est prévue début 2010

Agenda

Le GIP ARIFOR vous invite à participer à sa Journée Portes Ouvertes

Le 25 septembre



L'occasion de (re)découvrir notre centre de ressources et ses bases documentaires métiers - formations mais aussi :

le nouveau programme de professionnalisation 2009-2010, l'actualité de la FOAD et de la VAE, le programme d'animations des Espaces métiers et du PRILDE, le réseau des Missions Locales PAIO et celui des P@T.

Inscription conseillée au 03 26 21 73 36

Partenariat ANFH UNIFAF



Afin d'élargir la palette d'offre de formation à destination de leurs adhérents, l'ANFH et l'UNIFAF ont signé une convention de partenariat le 14 mai dernier.

Les salariés du secteur public de la santé ainsi que ceux intervenant dans le secteur social et médico-social peuvent ainsi accéder à l'offre de formation de leurs deux OPCA respectifs ; UNIFAF avec son offre particulièrement adaptée aux professionnels du secteur social et l'ANFH avec son offre orientée sanitaire. Cette collaboration préfigure les évolutions engagées sur le champ de la formation professionnelle en consacrant une mutualisation des ressources de deux OPCA complémentaires dans une logique d'amélioration de la qualité de service ; chacun des partenaires centrant sa collaboration sur son cœur de compétence.

Le secteur sanitaire et social de réelles voies d'insertion

Le 19 juin dernier, l'Arifor a réuni une soixantaine de professionnels de l'orientation, de l'insertion et de la formation à l'occasion de la sortie de la 1^{ère} étude d'insertion professionnelle des sortants de formation sanitaire et sociale en 2006-2007 réalisée par l'OPEQ (Observatoire Permanent de l'Evolution des Qualifications) et Observatoire du secteur.

Si les formations sanitaires et sociales permettent de réguler les flux en personnels de soin et en travailleurs sociaux, elle est surtout une réelle voie d'insertion et de reconversion avec une quasi garantie d'emploi (94 % des personnes sont en emploi 12 à 18 mois après leur sortie de formation).

La direction des solidarités du Conseil régional s'est fortement



J. Barat, conseillère régionale et des professionnels du secteur témoignant de leur quotidien

impliquée dans cette rencontre à travers l'animation de deux tables rondes, l'une sur les formations et leurs adaptations aux besoins par Françoise CAPPELLE, Présidente de la commission Formations sanitaires et sociales, et l'autre sur les métiers et leurs réalités par Joëlle BARAT, membre de la commission Formations sanitaires et sociales, solidarités.

→ NOUVEAUTÉ LE GUIDE L'APPRENTISSAGE 2009 EST SORTI

Ce guide a été réalisé par l'ONISEP Champagne-Ardenne et le GIP ARIFOR en collaboration avec le service académique de l'inspection de l'apprentissage (SAIA), les directeurs des centres de formation d'apprentis et la direction des lycées et de l'apprentissage du Conseil régional.

Il est disponible sur demande au 03 26 21 73 36 ou téléchargeable sur www.arifor.fr



Un protocole de partenariat 2009/2012 entre Pôle emploi et la Région a été signé le 2 juillet



Ce protocole a conclu une journée de travail sur le thème "La formation au cœur de nos métiers", en présence des équipes de Pôle emploi, des branches professionnelles, d'acteurs intervenant dans le parcours de formation des demandeurs d'emploi.

■ Vie des structures

Jean-Robert De Pasquale a été nommé au poste de directeur de la formation professionnelle au Conseil régional, suite au départ en retraite de Bernard Bobot.

Les petits déjeuners organisés par le PRILDE

Prévenir les discriminations dans l'accès au logement : guide pratique au service des acteurs locaux

Le 29 septembre à Chaumont

Le 8 octobre à Troyes

Le 13 octobre

à Charleville-Mézières

Le 22 octobre à Châlons

Contact : Emilie Arnoulet

tél : 03 26 21 83 14

Journée ARIFOR L'insertion des apprentis en Champagne-Ardenne

Le 30 septembre

à Châlons-en-Champagne

En partenariat avec l'OPEQ

et la Direction des Lycées

et de l'Apprentissage.

3^{ème} conférence de l'Orientation

Le 8 octobre

à Châlons-en-Champagne

Contact : Conseil régional

tél : 03 26 70 31 31

Colloque Diversité culturelle, un défi pour l'Education populaire

Le 9 octobre à Reims

Contact : ACSé

tél : 03 26 21 63 42

Convention des Emplois et des Formations dans l'Economie Sociale en Champagne-Ardenne

Le 13 octobre au Centre

des Congrès de Reims

Au Programme : 2 conférences

sur l'Economie sociale,

4 ateliers, plus de 50 stands tenus par les réseaux, les entreprises de l'économie sociale et leurs partenaires.

> www.cresca.fr/Convention-EmploisFormations.htm

tél : 03 26 07 96 43

Journée régionale pour l'Egalité

Le 12 novembre

à Châlons-en-Champagne

Contact : Conseil régional

tél : 03 26 70 31 31